



ASPG
ASSOCIATION SUISSE DES PILOTES DE GLACIER

SGPV
SCHWEIZERISCHE GLETSCHERPILOTEN VEREINIGUNG

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ASPG 2008

Lieu et date:	Hotel Ador, Berne Mardi, 24. Avril 2008, 1815 – 1950 h
Comité présent:	Bruno Bagnoud, Président, Sion Hans Fuchs, Vice-président, Hergiswil Andreas Furrer, Vice-président, Brig Benno Lüthi, Membre, Forch Heinz Wyss, Secrétaire, Häggingen
Comité excusé:	Christian Zenklusen, Aproz Cédric Pasche, St. Cergue
Membres présents:	Stephan Friedli, Guido Benz, Markus Frey, Jules Lauber, Paul-Francois Saugy, Ernst Beat Frautschi, Pascal Balet, Christophe Ruppen, Marc Kleiner, René Fasel, Peter Arbenz, Christoph Geiser, Emil Röllin, Bruno Meier, Jean-Francois Desmeules, Teddy Stauffer
Membres excusés:	Sven Girsperger, Christoph Decking, Edi Ledergerber, Aline Robard, Johannes Frei, Max Morf, Pierre Zen Ruffinen, Patrick Rasmussen, Jakob Seeholzer, Patrick Sidler, Urs Schildknecht, Fredy Thürig, Leo Caminada, Roland Lücher, Marc Gander, Blaise Morand, Gaston Monod,

Ordre du jour:

1. Salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès verbal de l'AG 2007
4. Rapport annuel du comité
5. Admissions démissions
Comptes, rapport des réviseurs, décharge du comité
6. Budget 2008
7. Cotisation annuelle
8. Elections: membre comité supplémentaire, président.
9. Propositions
10. Perspectives, divers

Rubrique 1 – Salutations

Le président Bruno Bagnoud ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Au courant de l'année 2007, notre membre d'honneur, le pilote des glaciers Glaronnais Christian Streiff est décédé peu après son 104^{ème} anniversaire. L'assemblée présente se lève en honneur à Christian Streiff.

Rubrique 2 – Election des scrutateurs

Il n'y pas d'élection de scrutateurs.

Rubrique 3 – Procès verbal de l'assemblée générale 2007

Le procès verbal de l'assemblée générale 2007 est accepté à l'unanimité et le secrétaire en est remercié.

Rubrique 4 – Rapport annuel du comité

Maintien des PAM (Places d'Atterrissages en Montagne):

Bruno Bagnoud informe sur la naissance, le développement et la signification de l'aviation de montagne. Il informe avec des expressions convaincantes sur l'importance d'une représentation active de nos intérêts et le commente au moyen de citations et exemples divers. Bien entendu, les organisations des opposants essayent d'éliminer les places d'atterrissages en montagne ainsi que de limiter l'aviation, en particulier celle pratiquée en montagne. Leurs exigences vont jusqu'à l'élimination des PAM !

Afin de maintenir nos PAM, l'engagement personnel et sans réserve de tous les pilotes de montagne est requis.

En complément, Andréas Furrer informe l'assemblée des séances de coordinations du 21 Avril 2008 à Viège. Avec ces séances, les premiers travaux de réévaluations pour la région Valais Sud Est ont donc commencé. En juin 2007 le Conseil Fédéral avait donné son feu vert en approuvant le concept de réévaluation. C'est sur cette base que l'OFAC dirige ces séances. La région Valais Sud Est comprend les communes de Zermatt, Taesch et Saas Fee. Y sont situés cinq PAM concernées : Aeschhorn, Alphubel, Unterothorn, Monte-Rosa et Theodule.

Lors de ces séances, il est régulièrement démontré que la représentation des intérêts de l'activité non commerciale « avion » n'est pas facile. L'activité commerciale « hélicoptère » soutenue par l'activité de sauvetage possède un atout bien plus fort. C'est pour cela qu'il est important, pour l'avenir, que les pilotes glaciers avions et hélicoptères collaborent ensemble à une organisation coordonnée.

La problématique du patrimoine mondial de l'UNESCO nous promet également quelques soucis pour les PAM situées dans cet espace.

Formation des instructeurs:

Le Vice-président Hans Fuchs informe sur une séance de l'ASPG ayant eu lieu avec l'OFAC concernant les nouveaux pré-requis, pour la formation des instructeurs glaciers. Pour cause de manque d'intérêt, il n'y a pas eu de cours moniteur en 2005, 2006 et 2007. Le comité a déploré cette situation auprès de l'OFAC et proposé une révision des pré-requis de participation à ces cours.

Actuellement, il y a aussi une étude en cours au niveau de l'EASA, qui prévoit un règlement de licence montagne unique à tous les états membres. L'OFAC soutient la prise de position de l'ASPG : le vol en montagne et la formation aux atterrissages en montagne doit être réglementée au niveau national. Les différences de caractéristiques des PAM liées à chaque pays sont trop importantes.

Atterrissages sur les altiports en France:

Un AIC Français a été publié et stipule l'interdiction d'utilisation des altiports Français par des pilotes étrangers sans l'autorisation formelle de la DGAC. Marc Kleiner s'est investi en collaboration avec l'ASPG et a pu trouver un plan type de demande pour obtenir cette autorisation de la DGAC.

Mis à part la licence Suisse d'atterrissages en montagne (MOU), il est nécessaire de fournir une recommandation par un instructeur Suisse ou Français. L'ASPG met à disposition de ses membres un formulaire type disponible sur demande à ASPG@gletschflug.ch

Manifestations 2007:

La 5ème rencontre à la cabane Planura a eu lieu le 11 et 12 avril 2007. Un événement à laquelle quelques pilotes glacier se sont rencontrés pour un sympathique souper.

La rencontre internationale EMP a eu lieu à Luchon. Trois pilotes Suisses étaient présents.

Croix-de-Coeur: La rencontre annuelle d'été s'est déroulée dans des conditions météorologiques fabuleuses le 25 Août 2007. 15 pilotes de glaciers ont contribué au succès de cette traditionnelle rencontre.

Le vendredi 9 novembre 2007, un petit groupe de pilotes des glaciers de toute la Suisse s'est retrouvé autour d'une table pour un souper à Hergiswil.

Anniversaire des 75 ans de vol à moteur Arosa : 5 avions ont pris part à cet événement historique. Hans Fuchs présente un extrait télévisé (TV SüdOstSchweiz) de cet événement, qui a eu un écho réjouissant auprès des médias

Rubrique 5 – Admissions démissions

Membres actifs (dont env. 80 – 90 % volent):	132
Membres passifs:	11
Membres d'honneur:	2
Effectif total des membres:	145

Avec 4 démissions et admissions, l'effectif des membres par rapport à 2006 reste inchangé.

Rubrique 6 – Comptes ,Rapport des réviseurs, Décharge du comité.

Andreas Furrer présente et commente le bilan (en annexe au procès verbal). Il propose que le bénéfice à hauteur de ...CHF soit attribué à l'organisation de la rencontre internationale EMP qui aura lieu à Rarogne en 2009.

Le réviseur aux comptes Jules Lauber déclare avoir vérifié et trouvé pour juste les comptes et le bilan. Il propose à l'Assemblée Générale de les accepter et d'en décharger le comité. Il remercie le comité pour le travail effectué et le félicite pour les bas frais de secrétariat. Il n'y a pas de demande de renseignements complémentaires.

Le bilan et les comptes sont acceptés à l'unanimité.
Décharge est accordée au comité.

Rubrique 7 – Budget 2008

Andreas Furrer présente et commente le budget 2008 (En annexe au procès verbal). Il évoque et remercie le don et l'extraordinaire générosité de Sonja Hertig. Cette somme est attribuée au maintien des PAM. Il n'y a pas de demande de renseignements complémentaires. Le budget 2008 est accepté à l'unanimité.

Rubrique 8 – Cotisation 2009

Sur demande du comité, l'Assemblée Générale décide unanimement le maintien des cotisations pour 2009 comme suit:

Membres actifs : Fr.100.-
Membres passifs : Fr. 25.-

Rubrique 9 – Elections, Comité, Réviseur des comptes

Après de nombreuses années en tant que président de l'ASPG, Bruno Bagnoud a décidé de se retirer.

Andreas Furrer le remercie pour son travail de longue haleine. Grâce à un engagement sans limite, Bruno a, tout au long de sa vie d'aviateur, atteint des objectifs. Il a fondé, avec le légendaire Hermann Geiger, la compagnie Air-Glacières qui effectue les vols de sauvetage en Valais.

Il a aussi dû faire beaucoup d'expériences amères et encaisser les coups du destin. Malgré tout, il n'a jamais abandonné et s'est toujours engagé dans la lutte pour le vol en montagne et le sauvetage avec passion. Il est connu pour son côté bon vivant, patron ouvert et pilote passionné. Andreas Furrer remercie Bruno Bagnoud pour son engagement sans fatigue et sa lutte pour l'aviation de montagne et en reconnaissance, lui offre un cadeau de la part de l'ASPG. Les pilotes de glaciers Suisses doivent beaucoup à Bruno Bagnoud. Sur demande de Hans Fuchs, Bruno Bagnoud est nommé, sous les applaudissements de l'Assemblée présente, président d'honneur à vie.

Pour succéder à Bruno Bagnoud comme président, l'Assemblée élit le vice-président, Hans Fuchs. Hans Fuchs est non seulement un pilote des glaciers actif et passionné, il est aussi un « lutteur pour notre cause ». Notre association lui est aussi chère à son cœur que le vol en montagne lui-même.

En tant que représentant supplémentaire de la Suisse Romande, Marc Kleiner d'Etoy est également élu membre du comité.

Rubrique 10 – Proposition

Il n'y a pas de propositions

Rubrique 11 – Perspectives / Divers

Hans Fuchs informe:

La rencontre internationale des pilotes européens de montagne aura lieu le weekend de Pentecôte 2009 (30mai-01.Juin 2009) à Rarogne. Les organisateurs sont le Fluggruppe Raron. (Groupe vol à Moteur Raron)

Hans Fuchs espère motiver une participation massive des pilotes Suisses.

Statistiques d'atterrissages:

30 pilotes ont répondu.

61% Ecolage, 24% entraînement, 15% purement touristique.

Place d'atterrissage de la Croix de Cœur :

En raison d'un incident lors d'un cours d'instructeur, Guido Benz propose que la place soit sécurisée avec une clôture. L'ASPG soutiendra cette initiative de manière financière et également en ressources humaines.

Ernst Frautschi, Interessengemeinschaft Gebirgslandeplätze (ID):

Propose l'investissement de moyens financiers avec objectifs à la clef. L'optimisation de la communication, l'activité d'un lobbying pour les places d'atterrissages en montagne et l'engagement ciblé des moyens financiers sont très important pour l'assurance de l'avenir des PAM.

Tous les cercles intéressés doivent « tirer du même côté de la couverture », discuter et synchroniser leur activités. Une réflexion extra-régionale doit se mettre en place et la lutte pour le maintien des PAM doit être dirigée avec passion. Une lutte pour laquelle cet engagement est nécessaire, car nos détracteurs sont bien organisés. C'est de cette aviation de montagne, comme elle est pratiquée aujourd'hui qu'est issu un système de sauvetage mondialement reconnu. Il constitue aussi un élément de « nostalgie aéronautique ».

Andreas Furrer soutient les désirs exprimés par Ernst Frautschi et prend note de ses remarques comme cahier des charges auprès du comité.

Benno Lüthi soutient également l'intervention de Ernst Frautschi et appuie spécialement de la signification des moyens financier nécessaire au combat. Il insiste sur l'utilisation judicieuse de ces moyens pour le maintien des PAM.

Dans ce contexte, il est important de rappeler les égards à adopter par tous les pilotes de glacier.

Il est nécessaire de renoncer à atterrir lorsque des skieurs et des alpinistes sont en évolution à proximité de la place d'atterrissage.

On peut également se faire une jolie réputation si en plus, les pilotes de glaciers se chargent d'évacuer en plaine certains sacs poubelles et/ou – après demande coordonnée- amènent des vivres en cabane (exemple :Planura)

La parole n'étant plus demandée, le président Bruno Bagnoud clos l'Assemblée Générale 2008 à 19h50. Il remercie chacun de sa présence et souhaite à tous un bon retour et une belle saison.

Pour le procès Verbal : Heinz Wyss

traduction en français : Cédric Pasche